

DÉCOUVRIR L'ESSENTIEL DE LA COPROPRIÉTÉ LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT



CODE FORMATION : DNI06

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : intermédiaire

Prérequis :
Avoir des bases théoriques

Public concerné :
Notaires et collaborateurs

DÉFINITION DE LA COPROPRIÉTÉ

- ◇ La mise en place de la copropriété
 - Etat descriptif de division : son objet et son contenu
 - Règlement de copropriété : contenu légal d'ordre public et contenu conventionnel
- ◇ L'immeuble objet de la copropriété
 - Parties communes-privatives
 - Jouissance privative de lot
 - Affectation des lots

LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ

- ◇ Les organes de la copropriété
 - Syndicat des copropriétaires
 - Syndic
 - Conseil syndical
- ◇ L'assemblée générale
 - Le rôle : budget, désignation du syndic
 - Le formalisme : la phase préparatoire
 - Le vote en assemblée générale : la question des majorités
 - Le procès-verbal : rédaction, notification
 - Le contentieux des décisions de l'Assemblée : décisions attaquées par qui? Comment?

LA MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE

- ◇ Entretien et maintenance :
 - Obligation du syndic
- ◇ Les travaux
- ◇ L'audit énergétique
- ◇ Les diagnostics obligatoires

LES MISSIONS DU SYNDIC

- ◇ La représentation du syndicat
- ◇ La copropriété en difficulté
- ◇ Le recouvrement des dettes d'argent :
 - Charges et sommes dues au syndicat

LA VENTE D'UN LOT DE COPROPRIÉTÉ

- ◇ L'état daté
- ◇ La vente d'une partie commune
- ◇ La vente à un euro symbolique
- ◇ La soumission au droit de préemption urbain

FOCUS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE DES NOUVELLES OBLIGATIONS ISSUES DE LA LOI ÉLAN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser le contenu de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété ;
Connaitre l'organisation et le fonctionnement de la copropriété ;
Identifier les obligations du syndic en matière de maintenance ;
Analyser certains documents lors de la vente d'un lot de copropriété

COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre le fonctionnement de la copropriété ;
Connaitre les missions du syndic ;
Pouvoir identifier les obligations du syndic concernant l'entretien de l'immeuble ;
Être capable d'analyser l'état daté, pré-état daté, droit de préemption lors de la vente d'un lot de copropriété

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.